

Association des Scouts du Canada District de la Mauricie
États financiers
31 décembre 2022

Association des Scouts du Canada District de la Mauricie

Sommaire

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	
États financiers	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5

Aux administrateurs de
Association des Scouts du Canada District de la Mauricie

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Association des Scouts du Canada District de la Mauricie (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Association des Scouts du Canada District de la Mauricie a fourni les informations sur les grandes catégories d'immobilisations qui ne sont pas comptabilisées dans le bilan au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 à la note 4 des états financiers à l'égard desquelles il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que nous jugeons nécessaires aux fins de l'examen. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des immobilisations présentées à la note 4 des états financiers au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021. Nous avons par conséquent exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.


MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.¹
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Trois-Rivières (Québec)
Le 20 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A118142

Association des Scouts du Canada District de la Mauricie

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
	<i>(12 mois)</i>	<i>(10 mois)</i>
Produits		
Services - camp d'été	230 351	-
Services - classe nature	100 548	41 231
Services - location d'espace	95 308	52 904
Services - camp répit	72 795	56 139
Services - camp de jour	66 950	99 207
Subvention - expérience emploi Canada	57 910	33 432
Subvention - ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	41 543	33 368
Produits d'assurances	34 301	-
Subvention - Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	15 000	3 900
Services - Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances	9 694	-
Subvention - bingo	4 000	2 000
Autres revenus	2 399	377
Dons	1 019	26 375
Intérêts	474	65
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	46 537
Subvention - aide financière aux camps avec hébergement	-	23 689
Subvention - aide financière discrétionnaire gouvernementale et municipale	-	17 250
Subvention - aide financière aux camps de jour	-	14 043
Subvention salariale temporaire	-	1 437
	732 292	451 954
Charges		
Salaires, charges sociales et avantages sociaux futurs	245 542	188 540
Main-d'œuvre occasionnelle	127 842	56 176
Aliments	82 411	11 078
Entretien et réparations - général	63 506	21 772
Énergie	31 258	17 885
Fournitures et approvisionnement	16 864	3 705
Assurances	21 031	16 120
Services - classe nature	16 959	3 375
Location d'équipements	14 040	6 197
Intérêts sur la dette à long terme	12 947	11 639
Immobilisations corporelles et actif incorporel	16 756	5 588
Entretien et réparations - matériel roulant	9 355	1 890
Services professionnels	8 201	7 358
Services - camp d'été	7 525	170
Taxes municipales et scolaires	4 410	3 253
Cotisations et permis	4 146	1 344
Frais bancaires	3 535	2 645
Transport et télécommunications	3 496	2 730
Rencontres	2 148	563
Échantillon d'eau potable - ministère de l'Environnement	1 770	1 360
Créances douteuses	1 006	-
Publicité et promotion	812	677
Services - camp de jour	317	1 786
	695 877	365 851
Excédent des produits sur les charges	36 415	86 103

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des Scouts du Canada District de la Mauricie
État de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
	<i>(12 mois)</i>	<i>(10 mois)</i>
Solde au début	(117 853)	(203 956)
Excédent des produits sur les charges	36 415	86 103
Solde à la fin	(81 438)	(117 853)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des Scouts du Canada District de la Mauricie

Bilan

31 décembre 2022

	2022	2021
Actif		
Court terme		
Encaisse	107 680	96 103
Débiteurs (note 3)	82 755	12 159
Subventions à recevoir	10 385	77 634
Frais payés d'avance	19 371	13 866
	220 191	199 762
Passif		
Court terme		
Emprunt bancaire (note 5)	17	17
Créditeurs et charges à payer (note 6)	38 868	28 785
Subvention à retourner	-	812
Apports reportés (note 7)	24 600	34 669
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	41 515	15 182
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 8)	136 144	-
	241 144	79 465
Dette à long terme (note 8)	60 485	238 150
	301 629	317 615
Actif net	(81 438)	(117 853)
	220 191	199 762

Éventualité (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

administrateur

administrateur

Association des Scouts du Canada District de la Mauricie
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 décembre 2022

	2022	2021
	<i>(12 mois)</i>	<i>(10 mois)</i>
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	36 415	86 103
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(9 650)	(18 959)
	26 765	67 144
Activités de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	-	17
Remboursement de la dette à long terme	(15 188)	(12 342)
	(15 188)	(12 325)
Augmentation de l'encaisse	11 577	54 819
Encaisse au début	96 103	41 284
Encaisse à la fin	107 680	96 103

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'organisme

Association des Scouts du Canada District de la Mauricie (l'« Organisme ») est constitué comme un organisme de charité enregistré en vertu de la Loi constituant en corporation la Fédération des scouts catholiques du Québec depuis 1937. Il gère le Domaine Scout St-Louis-de-France qui a pour objet de rendre service à des groupes de jeunes encadrés d'animateurs responsables en mettant à leur disposition des terrains, des bâtiments, des services et du matériel divers.

L'Organisme est classé comme un organisme de bienfaisance enregistré aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2. Méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) aux deux employés permanents.

La charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise de l'Organisme pour l'exercice.

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont imputés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont acquis.

Association des Scouts du Canada District de la Mauricie

Notes complémentaires

31 décembre 2022

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des apports et constatation des produits

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net. Les apports sous forme de prêt-subvention sont comptabilisés lorsqu'ils sont accordés à l'Organisme et non lors de la renonciation au remboursement.

Les produits de services sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Apports reçus sous forme de services

L'Organisme reçoit des apports sous forme de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses.

3. Débiteurs

	2022	2021
Clients	32 390	9 155
Provision pour créances douteuses	(1 006)	-
Taxes à la consommation	17 070	3 004
Produits d'assurances à recevoir	34 301	-
	82 755	12 159

4. Immobilisations corporelles et actif incorporel imputés aux résultats

Les coûts détenus par l'Organisme sont les suivants :

	2022	2021
Terrains	20 400	20 400
Bâtiments	676 141	676 141
Équipement pour yourtes	47 414	47 414
Logiciel de location de chalet	5 593	-
Matériel roulant	12 926	12 926
Mobilier et matériel	272 127	266 968
Matériel informatique et logiciel	10 291	5 390
Puits	54 662	54 662
Système de sécurité	1 103	-
Yourtes	113 358	113 358
	1 214 015	1 197 259

Association des Scouts du Canada District de la Mauricie
Notes complémentaires
31 décembre 2022

4. Immobilisations corporelles et actif incorporel imputés aux résultats (suite)

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations étaient de 16 756 \$ (5 588 \$ au 31 décembre 2021) et les dispositions d'un montant de valeur nulle (valeur nulle au 31 décembre 2021).

5. Emprunt bancaire

Un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 100 000 \$, au taux préférentiel majoré de 4,75 %, est renouvelable annuellement.

6. Crédoiteurs et charges à payer

	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Fournisseurs et frais courus	30 372	18 949
Salaires à payer	4 603	3 296
Vacances à payer	3 893	6 540
	38 868	28 785

7. Apports reportés

	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Solde au début	34 669	25 884
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(34 669)	(25 884)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	24 600	34 669
Solde à la fin	24 600	34 669

8. Dette à long terme

	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Emprunt, d'un montant initial de 150 000 \$, à 5,13 %, remboursable par mensualités de 844 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2026	67 422	73 905
Emprunt, d'un montant initial de 169 564 \$, à 6,44 %, garanti par une hypothèque immobilière sur l'immeuble situé au 1295 chemin des Pins à Trois-Rivières, remboursable par mensualités de 1 506 \$, intérêts compris, renouvelable en mai 2023	140 722	149 427
Solde à reporter	208 144	223 332

Association des Scouts du Canada District de la Mauricie
Notes complémentaires
31 décembre 2022

8. Dette à long terme (suite)

	2022	2021
Solde reporté	208 144	223 332
Emprunt d'un montant initial de 30 000 \$ pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, garanti par le gouvernement du Canada, remboursable en décembre 2023 ^(a)	30 000	30 000
	238 144	253 332
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	41 515	15 182
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	136 144	-
	60 485	238 150

a) Aucun intérêt ni remboursement n'est requis jusqu'au 31 décembre 2023. Le remboursement du solde du prêt-subvention d'un montant de 40 000 \$, au plus tard le 31 décembre 2023, donnera lieu à une radiation de 25,00 % du prêt. L'Organisme a donc comptabilisé un revenu de subvention d'un montant de 10 000 \$ au cours de l'exercice clos le 28 février 2021. Autrement, le 1er janvier 2024, le prêt d'un montant de 40 000 \$ sera remboursable sur 24 mois et portera intérêt à un taux qui sera déterminé par l'institution financière. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.

Les versements en capital à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2023	177 659
2024	7 062
2025	7 559
2026	45 864

9. Éventualité

Des dépenses de 5 790 \$ en 2022 concernant un dégât d'eau, ayant eu lieu en janvier 2022, sont sujettes à une réclamation d'assurances prévue en 2023. Le produit d'assurances sera comptabilisé en 2023 lorsqu'il sera approuvé par la compagnie d'assurances.

10. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Deux clients importants représentent 31 % du total des comptes clients au 31 décembre 2022 (deux clients représentaient 51 % au 31 décembre 2021). L'Organisme minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients.

10. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'Organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de son emprunt bancaire, de ses créiteurs et charges à payer et de sa dette à long terme.